



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

### Situation alarmante de la santé mentale des jeunes

Question écrite n° 15732

#### Texte de la question

M. Pierre Morel-À-L'Huissier appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la situation alarmante de la santé mentale des jeunes. La maladie mentale et les troubles psychiques toucheraient près d'un cinquième de la population, soit près de 13 millions de Français. Au sortir de la crise de la covid-19, ce phénomène se serait accentué en particulier chez les jeunes ; environ 15 % d'entre eux auraient besoin d'un suivi ou d'un soin. Entre 2017 et 2021, le nombre de tentatives de suicide aurait également doublé chez les 18 - 24 ans. Malgré les annonces faites lors des assises de la santé mentale et de la psychiatrie de 2021 et dans le cadre de la feuille de route santé mentale 2023 - 2025, impliquant plus de cinquante actions et une enveloppe supplémentaire de 1,9 milliard d'euros jusqu'en 2026, des lacunes persistent. Les professionnels de santé observent un déficit d'attractivité dans les domaines de la psychiatrie et en médecine scolaire, une situation d'épuisement accrue et une inefficacité des dispositifs d'aide destinés aux jeunes, tels que « Mon Soutien Psy » ou « santé Psy Etudiant ». Compte tenu de ces éléments, il souhaite savoir si des améliorations sont envisageables afin de mieux prendre en considération la santé mentale des jeunes.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-À-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15732

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Travail, santé et solidarités](#)

**Ministère attributaire :** [Travail, santé et solidarités](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 février 2024](#), page 1395

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)